

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 avril 2023

L'an deux mil vingt-deux, le 4 avril à 20h00, le Conseil Municipal de VERNANTES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Thierry PAPOT, Maire en exercice.

### Nombre de membres

- En exercice : 16
  - Présents : 12
  - Votants : 15
- Date de la convocation : Le 28/03/2023  
Date d'affichage : Le 28/03/2023

### Présents :

Mesdames Jacqueline TARDIVEL, Aurélie POIRIER, Béatrice CANONNE, Floriane DUPUY, Nathalie FUSELIER, Sandra RIQUIN,

Messieurs Manuel DA SILVA, Robert PLU, Etienne MOREAU, Patrice NEAU, Christian PACORY, Florent POIRIER

Absents excusés : Elodie MARCHAND, Thierry GROSBOIS, Patrice NEAU, Jacky PASQUIER

### Absent, a donné pouvoir :

- ↳ Thierry GROSBOIS à Thierry PAPOT
- ↳ Patrice NEAU à Florent POIRIER
- ↳ Elodie MARCHAND à Jacqueline TARDIVEL

Le Conseil Municipal accueille en début de séance le Conseil Municipal des Jeunes élus le samedi 7 janvier 2023.

L'équipe du CMJ 2023 est composée comme suit :

Le Maire : M. Gaëtan Ouvrard

1<sup>er</sup> adjoint : Yzia Guinoiseau

2<sup>ème</sup> adjoint : Baptiste Nau

3<sup>ème</sup> adjointe : Naëru Vaslin

Les conseillers sont les suivants : Alyssa Poirier, Melvin Beckaert, Alicia Bouffelière, Clémence Lambert, Kaën Vaslin.

Madame Aurélie POIRIER en charge du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) informe le Conseil Municipal que le CMJ est élu pour un an (année civile), et que les réunions se feront le samedi matin à la Mairie. Madame Aurélie POIRIER a pris rendez-vous avec le Directeur de la Maison de Retraite pour la mise en place de rendez-vous à thèmes avec les résidents. Une visite à l'Assemblée Nationale est également prévue.

### Les Projets du CMJ :

Parmi les projets évoqués par le Conseil Municipal des Jeunes : la création et l'installation d'une boîte à livres à proximité de la Mairie, la création d'une boîte à insectes, la demande d'un abri bus au lieudit « Les trois boudins » et l'installation de banc sous l'abri bus, l'installation d'un panneau clignotant à proximité du passage piétons au restaurant scolaire, des animations & spectacles pour les 3 ans - 12 ans, des cours de théâtre.

Monsieur le Maire invite les membres du CMJ à relayer auprès des jeunes Vernantais les informations du Conseil Municipal et reste à leur écoute pour la mise en place de certains de leurs projets. Il leur fait remarquer que dans le budget qui va être voté ce soir, est allouée une somme pour des projets du CMJ.

## ORDRE DU JOUR

En raison de l'arrivée de Madame Floriane DUPUY à 20h30, Madame Nathalie FUSELIER est nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> mars 2023 est approuvé à l'unanimité.

### Décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du conseil municipal

1 -

|             |  |
|-------------|--|
| ENTREPRISE  | <b>AF MAINTENANCE</b>                    |
| DESIGNATION | PORTE BASCULANTE AUTOMATIQUE GENDARMERIE |
| PRIX HT     | 967.00 €                                 |
| PRIX TTC    | 1 160.40 €                               |

2 -

|             |                                 |
|-------------|---------------------------------|
| ENTREPRISE  | <b>EURL DOUAIRE LUDOVIC</b>     |
| DESIGNATION | Réparation placo salle de sport |
| PRIX HT     | 480.00 €                        |
| PRIX TTC    | 576.00 €                        |

3 -

|             |                                       |
|-------------|---------------------------------------|
| ENTREPRISE  | <b>REGIE EAUX SAUMUR VAL DE LOIRE</b> |
| DESIGNATION | ESSAI DES POTEAUX INCENDIE            |
| PRIX HT     | 1 289.60 €                            |
| PRIX TTC    | 1 547.52 €                            |

4 -

|             |                                     |
|-------------|-------------------------------------|
| ENTREPRISE  | <b>INFORMATIQUE DU VAL DE LOIRE</b> |
| DESIGNATION | Pack Security                       |
| PRIX HT     | 1 209.12 €                          |
| PRIX TTC    | 1 450.94 €                          |

5 -

|             |   |
|-------------|---|
| ENTREPRISE  | <b>DELALANDE-RETHORE SAS</b>  |
| DESIGNATION | Remplacement de filtres sur centrale de traitement d'air salle de sport |
| PRIX HT     | 938.68 €  |
| PRIX TTC    | 1 126.42 €  |

6 -

|             |  |
|-------------|--|
| ENTREPRISE  | <b>BUROLIKE</b>  |
| DESIGNATION | Cloison séparation bureau accueil/urbanisme + fourniture |
| PRIX HT     | 1 278.78 €   |
| PRIX TTC    | 1 534.54 €   |

7 -

|             |                             |
|-------------|-----------------------------|
| ENTREPRISE  | <b>BERGER LEVRAULT</b>      |
| DESIGNATION | BL ENFANCE PORTAIL FAMILLES |
| PRIX HT     | 1 596.00 €                  |
| PRIX TTC    | 1 978.88 €                  |

8 -

|             |  |
|-------------|--|
| ENTREPRISE  | <b>SOLUTIV</b>                                   |
| DESIGNATION | DESHERBAGE MANUEL (4 interventions au cimetière) |
| PRIX HT     |  |
| PRIX TTC    | 3 228.00 €                                       |

Monsieur le Maire en collaboration avec l'agent comptable présente et détaille le budget au conseil municipal.

Monsieur Etienne MOREAU fait remarquer qu'il n'y a pas eu de baisse de dotation de l'Etat. Le budget n'a pas de déficit annoncé, il n'y a donc pas de « pauvreté » communale.

#### **DEL N° 04-04/2023-01 Approbation du compte de gestion 2022**

Monsieur le Maire rappelle qu'il s'agit du document établi par les services du Trésor Public. Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2022 du Receveur.

#### **DEL N° 04-04/2023-02 Approbation du compte administratif 2022**

Monsieur le Maire quitte la salle pour le vote. Nombre de votant : 13 - Nombre de voix pour : 13  
Le Conseil Municipal, sur proposition de la première adjointe, approuve à l'unanimité le compte administratif 2022 qui s'élève en section de fonctionnement à **2 473 359.97 €** en recettes et à **1 368 837.07 €** en dépenses ; il dégage donc un excédent de **1 104 522.90 €**.  
En investissement, les recettes sont de **896 209.53 €** et les dépenses de **830 944.22 €**, soit un résultat excédent de **65 265.31 €**, donc un résultat global définitif de clôture de **1 169 788.21 €**.

#### **DEL N° 04-04/2023-03 Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres, décide de procéder à l'affectation du résultat comme suit :

- **690 628.22 €** à la section d'investissement (déficit corrigé) compte 1068
- **413 894.68 €** à la section de fonctionnement

#### **DEL N° 04-04/2023-04 Vote des taux d'imposition 2023**

Sur proposition du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas modifier les taux des contributions directes pour l'année 2023 et de les maintenir, ainsi qu'il suit, identiques à ceux fixés pour 2022.

Néanmoins, l'augmentation de la base de la valeur locative revue à la hausse par les services fiscaux du fait de l'inflation importante de 2022, entrainera une hausse de la taxe.

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : **41.65%**
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **32.51%**
- Taxe d'habitation (TH) : **12.05**

#### **DEL N°04-04/2023-05 Vote du budget primitif 2023**

Le budget de la commune s'équilibre en recettes et dépenses :

Section de fonctionnement : 2 123 629.00 €

Section d'investissement : 1 892 106.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le budget primitif de la commune à la majorité.

Nombre de votants : 15

Nombre de voix pour : 14

Abstention : 1

#### **DEL N°04-04/2023-06 Adressage des logements Projet Vernantes/Saumur Habitat rue de Mouliherne**

Après exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité la numérotation des futurs logements Saumur Habitat, tel qu'il est décrit ci-dessous,

Concernant les quatre logements sur la parcelle rue de Mouliherne les logements conserveront les numéros déjà attribués à savoir : numéros 6 - 8 - 10 - et 12

Concernant les sept logements situés « Allée Beausoleil » (voie en sens unique) les numéros seront (de l'entrée vers la sortie) :

Côté gauche : numéros 1 – 3 – 5 – 7 – 9

Côté droite : numéros 2 – 4

#### **DEL N°04-04/2023-07 Proposition de logement pour l'ADMR**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de trouver un local mieux adapté à l'accueil du public pour les bureaux de l'ADMR.

Il pourrait ainsi leur être proposé une partie du local de l'ancienne poste. Ce local scindé en deux, l'autre partie pourra être destinée à un autre locataire par exemple.

A noter que les locaux de l'ancienne poste sont loués actuellement au SIVU, dans l'attente de la fin des travaux d'agrandissement et de restructuration de la micro-crèche. Au regard de l'avancée des travaux, le nouveau centre d'accueil ouvrira certainement en septembre prochain.

Après exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité accepte de poursuivre les échanges de l'installation de l'ADMR dans les bureaux à l'ancienne poste.

#### **DEL N°04-04/2023-08 Délibération pour l'approbation du règlement d'intervention COMMERCE PLUS**

Les crédits FISAC étant consommés, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire a souhaité poursuivre son action de soutien aux artisans/commerçants des centres-villes/bourgs et accompagner financièrement les projets de modernisation, de sécurisation ou de mise en accessibilité des locaux commerciaux menés par les entreprises existantes ou les repreneurs d'entreprise.

Dans la continuité du FISAC, le règlement d'intervention COMMERCE PLUS a été approuvé par le bureau de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire le 1<sup>er</sup> décembre 2022 et propose un taux global d'aide directe à l'entreprise à hauteur de 30 % du projet HT pour un projet plafonné à 50 K€ dans la limite de 7500 € pour la commune et 7500 € pour l'agglomération.

La compétence en matière de politique locale du commerce étant partagée entre l'agglomération et les communes, Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il lui appartient à son tour de délibérer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve le règlement ci-annexé en faveur du dispositif COMMERCE PLUS relatif aux aides aux commerces, à l'artisanat et aux services de proximité
- Approuve le périmètre de centralité communal éligible à COMMERCE PLUS
- Accepte de cofinancer les projets à hauteur de 15% des dépenses éligibles dans la limite de 7 500 €
- Autorise le Maire ou son représentant à signer tous les actes qui peuvent être subséquents à cette décision.

## **INFORMATIONS :**

### **TERRE DE JEUX 2024 :**

Monsieur Florent POIRIER relate au Conseil Municipal la réunion qui s'est déroulée le 22 mars dernier où étaient invitées : l'AG2V, l'ASRVV Football, le Basket, le Tennis de Table, le Badminton, ALAHMI, et les écoles.

Toutes les associations réfléchissent à leur participation respective à cette journée qui se déroulera le samedi 13 mai 2023 de 10h à 16 h aux abords de la salle de sports avec une restauration rapide sur place.

Cette journée sera gratuite pour les enfants et les adultes. Animations intergénérationnelles autour du sport.

### **L'ASRVV :**

L'ASRVV organise sa soirée « Gala des Sponsors » le vendredi 12 mai 2023 à 20 h à la salle des fêtes de Vernantes.

Monsieur le Maire et Florent POIRIER y assisteront.

### **PROJET CITY STADE :**

L'ANS a répondu favorablement au dossier de demande de subvention du City Stade, avec une participation de soutien au projet à hauteur de **34 332 €**.

Madame Béatrice CANONNE demande si le devis peut être validé.

Monsieur le Maire confirme que le projet peut être lancé.

Un nouveau devis sera demandé pour validation et programmation des travaux.

### **TOURNOI NATIONAL DE TENNIS DE TABLE :**

Du 07 au 09 avril 2023

### **AG AFN :**

Le 08 avril matin à la Mairie.

Présence de Monsieur Thierry PAPOT et de Monsieur Florent POIRIER.

### **SIEA :**

**Ouverture de la Pêche :**

Du 29/04/2023 au 10/09/2023

### **Camping :**

Le propriétaire a installé ses Mobil homes.

Un nouvel axe a été réalisé pour sécuriser les accès à l'étang et au camping.

### **ECOLE PUBLIQUE :**

Portes ouvertes le 01/04/2023 avec une chasse aux œufs.

### **ROUTE DE VERNOIL :**

Les travaux suivent leur cours :

- Préparation de la voie douce,
- Enrobé de trottoirs réalisés,
- Choix du Mobilier urbain en cours.

## **■ Prochain conseil municipal :**

Le prochain conseil municipal aura lieu **le 03 mai 2023 à 20h30**.

En l'absence d'information et question, la séance est levée à **23h30**.

Le secrétaire de séance,

Nathalie FUSELLIER



Le Maire,

Thierry PAPOT

